

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2825

présenté par

M. Bernalicis, Mme Amrani, M. Vannier, Mme Élisabeth Martin, M. Prud'homme, M. Kerbrat,
Mme Legrain et M. Coulomme

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.